



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 59097

Texte de la question

Mme Martine David attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les vives inquiétudes manifestées par de très nombreux Français porteurs de titres russes à propos du déroulement actuel des négociations franco-russes portant sur le remboursement des dettes contractées par le régime tsariste. Un pas décisif avait semblé-t-il être franchi avec la signature du traité du 29 octobre 1990 par lequel le Gouvernement soviétique reconnaissait le principe du remboursement des dettes impériales. Cette déclaration de principe autorisait tous les espoirs. Mais elle soulève parallèlement de nombreuses interrogations quant au montant et aux modalités de remboursement. Ainsi, le montant du remboursement devra-t-il être acceptable par l'ensemble des parties concernées par cet accord. A cet effet, et afin de dissiper les craintes de très nombreux petits porteurs, peut-être serait-il souhaitable de les associer plus étroitement à ces négociations, car ils pourraient alors prendre pleinement conscience des efforts déployés par le Gouvernement pour régler ce problème au mieux de leurs intérêts. En conséquence, elle lui demande les mesures qu'il entend prendre pour que cette ultime phase des négociations aboutisse dans des délais raisonnables tout en protégeant les intérêts de nos concitoyens.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre plus général des contentieux financiers entre la France et la Russie, est suivi avec une attention particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Le Gouvernement français souhaite tenir prochainement des réunions de travail avec la partie russe afin de procéder à un réexamen de l'ensemble du dossier. Le Gouvernement français ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Avant même la tenue de ces réunions, le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, est disposé à recevoir M Champenois, président du Groupement national de défense des porteurs de titres russes.

Données clés

Auteur : [Mme David Martine](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59097

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1992, page 2696